



## Achat immobilière mais pas divorce

-----  
Par Superw

Bonjour, je me permets de faire cette démarche pour avoir des conseils. Je suis mariée en situation compliquée et pour le moment nous ne sautons pas le pas du divorce. J'aimerais acheté un bien à moi qui m'appartienne pour assurer mes arrières et que je souhaiterai louer en attendant de voir comment évolue ma situation sentimentale. Il y a t-il une démarche à faire ou autre pour qu'il ne bénéficie pas du bien que je finance moi même. Merci cordialement.

-----  
Par ESP

Bonjour

Si vous ne comptez pas divorcer pour le moment, il faut au moins faire une séparation de biens, sinon, vous achetez obligatoirement au nom de la communauté.